

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: *sa D'Ieteren nv*

Forme juridique: *Société anonyme*

Adresse: *du Mail* N°: *50* Bte:

Code postal: *1050* Commune: *Bruxelles (Ixelles)*

Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de *Bruxelles*

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise *BE 0403.448.140*

DATE *22 / 06 / 2011* du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du *31 / 05 / 2012*

et relatifs à l'exercice couvrant la période du *01 / 01 / 2011* au *31 / 12 / 2011*

Exercice précédent du *01 / 01 / 2010* au *31 / 12 / 2010*

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ont~~ ~~ne sont pas~~ ^{**} identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

<i>Roland D'IETEREN</i>	<i>Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique</i>	<i>Président du Conseil d'Administration 27/05/2010 - 05/06/2014</i>
<i>Maurice PERIER</i>	<i>Avenue de l'Ecuyer 4, 1640 Rhode-Saint-Genèse, Belgique</i>	<i>Vice-président du Conseil d'Administration 27/05/2011 - 28/05/2015</i>
<i>Jean-Pierre BIZET</i>	<i>Rue des Saints Pères 14, 75007 Paris, France</i>	<i>Administrateur délégué 27/05/2011 - 28/05/2015</i>
<i>Pascal MINNE</i>	<i>Clos du Bocage 8, 1332 Genval, Belgique</i>	<i>Administrateur 27/05/2010 - 05/06/2014</i>
<i>Alain PHILIPPSON</i>	<i>Châlet d'en Haut, Les Crosets 1, 1873 Val d'Illiez (Valais), Suisse</i>	<i>Administrateur 29/05/2009 - 30/05/2013</i>
<i>Christian VARIN</i>	<i>Drève des Fauvettes 74, 1630 Linkebeek, Belgique</i>	<i>Administrateur 27/05/2010 - 05/06/2014</i>

Documents joints aux présents comptes annuels: *Rapport de gestion, Rapport des commissaires*

Nombre total de pages déposées: *64* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *5.1.5.2.2, 5.2.4, 5.5.2, 5.17.2*

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

* Mention facultative.
** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Nicolas D'IETEREN	Manson Mews 21, SW7 5AF Londres, Royaume-Uni	Administrateur 27/05/2011 - 28/05/2015
Olivier PERIER	Avenue Molière 319, 1180 Uccle, Belgique	Administrateur 27/05/2011 - 28/05/2015
Christine BLONDEL	Rue du Faubourg St Honoré 178, 75008 Paris, France	Administrateur 28/05/2009 - 30/05/2013
Axel MILLER	Avenue Blücher 150, 1180 Uccle, Belgique	Administrateur 27/05/2010 - 05/06/2014
Michèle SIOEN	Astridlaan 14, 8300 Knokke-Heist, Belgique	Administrateur 27/05/2011 - 28/08/2015
NAYARIT PARTICIPATIONS S.C.A. N°: BE 0427.879.569	Rue de l'Industrie 46, 1040 Etterbeek, Belgique	Administrateur 27/05/2010 - 05/06/2014
Représenté(es) par:		
Gilbert van Marcke de Lummen	Chemin de la Fontaine 17, 6924 Lomprez, Belgique	
S.A. DE PARTICIPATIONS ET DE GESTION N°: BE 0420.201.921	Rue de Livourne 41, 1050 Ixelles, Belgique	Administrateur 27/05/2010 - 05/06/2014
Représenté(es) par:		
Michel ALLE	Place Constantin Meunier 17, 1190 Forest, Belgique	
BDO Reviseurs d'Entreprises Soc.Civ.SCRL N°: BE 0431.088.289 N° de membre: B00023	Chaussée de Louvain 428, 1380 Lasne, Belgique	Commissaire 27/05/2011 - 28/05/2015
Représenté(es) par:		
Hugues FRONVILLE N° de membre: A00773		
Felix FANK N° de membre: A01438		

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ **n'ont pas** * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	2.428.245.756,30	2.418.928.967,84
Frais d'établissement	5.1	20
Immobilisations incorporelles	5.2	21	1.790.158,72	1.192.131,85
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	96.524.106,08	95.428.417,19
Terrains et constructions		22	65.664.517,08	63.308.345,42
Installations, machines et outillage		23	10.437.151,79	10.183.874,20
Mobilier et matériel roulant		24	4.305.289,65	3.683.775,87
Location-financement et droits similaires		25	6.051.441,47	6.371.341,46
Autres immobilisations corporelles		26	3.447.659,32	4.172.198,33
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	6.618.046,77	7.708.881,91
	5.4/			
Immobilisations financières	5.5.1	28	2.329.931.491,50	2.322.308.418,80
Entreprises liées	5.14	280/1	2.328.340.367,16	2.320.776.202,29
Participations		280	2.328.340.367,16	2.320.776.202,29
Créances		281
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	770.000,00	770.000,00
Participations		282	300.000,00	300.000,00
Créances		283	470.000,00	470.000,00
Autres immobilisations financières		284/8	821.124,34	762.216,51
Actions et parts		284	495.787,23	495.787,05
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	325.337,11	266.429,46
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	401.039.672,35	350.339.538,73
Créances à plus d'un an		29	33.335,00	91.054,00
Créances commerciales		290
Autres créances		291	33.335,00	91.054,00
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	354.479.007,25	299.115.054,96
Stocks		30/36	354.479.007,25	299.115.054,96
Approvisionnements		30/31
En-cours de fabrication		32
Produits finis		33
Marchandises		34	353.879.007,25	299.080.054,96
Immeubles destinés à la vente		35
Acomptes versés		36	600.000,00	35.000,00
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	19.222.017,47	23.701.120,09
Créances commerciales		40	5.883.484,45	23.302.808,03
Autres créances		41	13.338.533,02	398.312,06
	5.5.1/			
Placements de trésorerie	5.6	50/53	17.655.011,25	17.809.006,68
Actions propres		50	17.655.011,25	17.809.006,68
Autres placements		51/53
Valeurs disponibles		54/58	1.786.306,33	1.422.870,44
Comptes de régularisation	5.6	490/1	7.863.995,05	8.200.432,56
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	2.829.285.428,65	2.769.268.506,57

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES(+)/(-)		10/15	920.381.644,98	833.114.870,08
Capital	5.7	10	160.003.057,23	160.003.057,23
Capital souscrit		100	160.003.057,23	160.003.057,23
Capital non appelé		101
Primes d'émission		11	24.386.236,43	24.386.236,43
Plus-values de réévaluation		12
Réserves		13	665.992.351,32	608.725.576,42
Réserve légale		130	16.000.305,77	16.000.305,77
Réserves indisponibles		131	18.330.200,85	18.120.994,93
Pour actions propres		1310	18.330.200,85	18.120.994,93
Autres		1311
Réserves immunisées		132	2.615.314,33	1.873.176,32
Réserves disponibles		133	629.046.530,37	572.731.099,40
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	70.000.000,00	40.000.000,00
Subsides en capital		15
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	35.557.191,12	31.625.036,47
Provisions pour risques et charges		160/5	35.028.419,99	31.585.505,56
Pensions et obligations similaires		160	3.414.204,00	3.800.601,00
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162	1.836.942,34	1.902.017,00
Autres risques et charges	5.8	163/5	29.777.273,65	25.882.887,56
Impôts différés		168	528.771,13	39.530,91
DETTES		17/49	1.873.346.592,55	1.904.528.600,02
Dettes à plus d'un an	5.9	17	1.306.132.668,73	1.363.437.404,92
Dettes financières		170/4	1.306.132.668,73	1.363.437.404,92
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171	150.000.000,00	150.000.000,00
Dettes de location-financement et assimilées		172	6.895.187,72	7.128.614,27
Etablissements de crédit		173
Autres emprunts		174	1.149.237.481,01	1.206.308.790,65
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus		42/48	507.368.648,98	489.353.568,53
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	172.304.736,19	120.328.866,87
Dettes financières		43	115.791.034,69	177.367.443,81
Etablissements de crédit		430/8	115.791.034,69	177.367.443,81
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	117.869.757,46	113.854.596,30
Fournisseurs		440/4	117.869.757,46	113.854.596,30
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46	3.501.282,74	3.598.961,22
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	41.249.299,01	33.788.600,60
Impôts		450/3	10.421.724,87	9.276.574,51
Rémunérations et charges sociales		454/9	30.827.574,14	24.512.026,09
Autres dettes		47/48	56.652.538,89	40.415.099,73
Comptes de régularisation	5.9	492/3	59.845.274,84	51.737.626,57
TOTAL DU PASSIF		10/49	2.829.285.428,65	2.769.268.506,57

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	3.118.945.963,39	2.640.418.911,37
Chiffre d'affaires	5.10	70	3.108.434.314,76	2.632.107.792,51
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)		71
Production immobilisée		72
Autres produits d'exploitation	5.10	74	10.511.648,63	8.311.118,86
Coût des ventes et des prestations		60/64	3.035.494.785,39	2.578.996.683,09
Approvisionnements et marchandises		60	2.697.846.503,16	2.277.508.726,76
Achats		600/8	2.754.200.891,34	2.327.700.525,17
Stocks: réduction (augmentation)		609	-56.354.388,18	-50.191.798,41
Services et biens divers		61	184.077.487,18	164.309.490,80
Rémunérations, charges sociales et pensions	5.10	62	126.868.966,61	118.244.822,56
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	13.380.771,88	12.484.821,36
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)		631/4	2.175.269,13	-909.493,95
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	5.10	635/7	3.449.359,75	2.022.163,23
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	7.696.427,68	5.336.152,33
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	83.451.178,00	61.422.228,28
Produits financiers		75	113.491.017,27	84.659.249,94
Produits des immobilisations financières		750	107.713.005,43	77.685.917,21
Produits des actifs circulants		751	4.797.410,93	6.409.326,41
Autres produits financiers	5.11	752/9	980.600,91	564.006,32
Charges financières		65	65.106.598,39	54.748.695,56
Charges des dettes		650	64.540.622,39	54.973.378,46
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651	101.525,02	-995.937,70
Autres charges financières		652/9	464.450,98	771.254,80
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts		9902	131.835.596,88	91.332.782,66

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	9.428.136,16
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	9.428.136,16
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9
Charges exceptionnelles(+)/(-)		66
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations)(+)/(-)		662	-6.445,32	-6.445,32
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8	6.445,32	6.445,32
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		669
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	131.835.596,88	100.760.918,82
Prélèvements sur les impôts différés		780	4.392,24	4.392,24
Transfert aux impôts différés		680	493.632,46
Impôts sur le résultat(+)/(-)	5.12	67/77	-176,64	-933,19
Impôts		670/3	9,74	0,43
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77	186,38	933,62
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	131.346.533,30	100.766.244,25
Prélèvements sur les réserves immunisées		789	888.297,78	16.613,87
Transfert aux réserves immunisées		689	1.630.435,79	23.250,00
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	130.604.395,29	100.759.608,12

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	170.604.395,29	130.759.608,12
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	130.604.395,29	100.759.608,12
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	40.000.000,00	30.000.000,00
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	299.136,25	278.323,50
sur le capital et les primes d'émission	791
sur les réserves	792	299.136,25	278.323,50
Affectations aux capitaux propres	691/2	56.836.625,14	67.580.806,37
au capital et aux primes d'émission	691
à la réserve légale	6920
aux autres réserves	6921	56.836.625,14	67.580.806,37
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	70.000.000,00	40.000.000,00
Intervention d'associés dans la perte	794
Bénéfice à distribuer	694/6	44.066.906,40	23.457.125,25
Rémunération du capital	694	44.066.906,40	23.457.125,25
Administrateurs ou gérants	695
Autres allocataires	696

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.090.539,36
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	1.407.207,07	
Cessions et désaffectations	8031	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	6.497.746,43	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.898.407,51
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	809.180,20	
Repris	8081	
Acquis de tiers	8091	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8111	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	4.707.587,71	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210	1.790.158,72	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	xxxxxxxxxxxxxxxx	600.000,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023	
Cessions et désaffectations	8033	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8043	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	600.000,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	xxxxxxxxxxxxxxxx	600.000,00
Mutations de l'exercice			
Actés	8073	
Repris	8083	
Acquis de tiers	8093	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8113	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	600.000,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	170.542.997,83
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	4.498.909,29	
Cessions et désaffectations	8171	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181	4.780.654,44	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	179.822.561,56	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	55.169.885,98
Mutations de l'exercice			
Actées	8211	
Acquises de tiers	8221	
Annulées	8231	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241	
Plus-values au terme de l'exercice	8251	55.169.885,98	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	162.404.538,39
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	6.684.768,44	
Repris	8281	
Acquis de tiers	8291	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311	238.623,63	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	169.327.930,46	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	65.664.517,08	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	54.761.354,09
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	2.241.755,27	
Cessions et désaffectations	8172	144.704,50	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182	292.400,07	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	57.150.804,93	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	44.577.479,89
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	2.137.878,97	
Repris	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	37.529,88	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312	35.824,16	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	46.713.653,14	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	10.437.151,79	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	33.094.364,11
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	2.473.931,81	
Cessions et désaffectations	8173	103.435,28	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	35.464.860,64	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	29.410.588,24
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	1.843.374,18	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	94.391,43	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	31.159.570,99	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	4.305.289,65	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	8.637.299,72
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	
Cessions et désaffectations	8174	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8184	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	8.637.299,72	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8214	
Acquises de tiers	8224	
Annulées	8234	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8244	
Plus-values au terme de l'exercice	8254	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.265.958,26
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	319.899,99	
Repris	8284	
Acquis de tiers	8294	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8314	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	2.585.858,25	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	6.051.441,47	
DONT			
Terrains et constructions	250	6.051.441,47	
Installations, machines et outillage	251	
Mobilier et matériel roulant	252	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	9.664.572,40
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	1.173.813,83	
Cessions et désaffectations	8175	2.246.381,20	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8185	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	8.592.005,03	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8245	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.492.374,07
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	349.203,10	
Repris	8285	
Acquis de tiers	8295	407.691,16	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	1.104.922,62	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8315	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	5.144.345,71	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	3.447.659,32	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxxx	8.452.709,65
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	4.944.238,58	
Cessions et désaffectations	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8186	-5.073.054,51	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	8.323.893,72	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8246	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxxx	743.827,74
Mutations de l'exercice			
Actés	8276	1.236.467,00	
Repris	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8316	-274.447,79	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	1.705.846,95	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	6.618.046,77	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.370.221.260,29
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	8.621.149,33	
Cessions et retraits	8371	1.056.984,46	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	2.377.785.425,16	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8411	
Acquises de tiers	8421	
Annulées	8431	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441	
Plus-values au terme de l'exercice	8451	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	47.758.308,00
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	
Reprises	8481	
Acquises de tiers	8491	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	47.758.308,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.686.750,00
Mutations de l'exercice(+)/(-)			
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	1.686.750,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	2.328.340.367,16	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	
Remboursements	8591	
Réductions de valeur actées	8601	
Réductions de valeur reprises	8611	
Différences de change(+)/(-)	8621	
Autres(+)/(-)	8631	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.710.173,15
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	
Cessions et retraits	8372	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8382	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	1.710.173,15	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8412	
Acquises de tiers	8422	
Annulées	8432	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8442	
Plus-values au terme de l'exercice	8452	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxx	646.503,39
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	
Reprises	8482	
Acquises de tiers	8492	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8512	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	646.503,39	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxx	763.669,76
Mutations de l'exercice(+)/(-)			
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	763.669,76	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	300.000,00	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	xxxxxxxxxxxxxxxx	470.000,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	
Remboursements	8592	
Réductions de valeur actées	8602	
Réductions de valeur reprises	8612	
Différences de change(+)/(-)	8622	
Autres(+)/(-)	8632	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	470.000,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	1.543.992,23
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	
Cessions et retraits	8373	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	1.543.992,23	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8413	
Acquises de tiers	8423	
Annulées	8433	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	1.048.205,18
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	
Reprises	8483	
Acquises de tiers	8493	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503	0,18	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	1.048.205,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	495.787,23	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	266.429,46
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	109.266,57	
Remboursements	8593	50.358,92	
Réductions de valeur actées	8603	
Réductions de valeur reprises	8613	
Différences de change(+)/(-)	8623	
Autres(+)/(-)	8633	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	325.337,11	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%				(+ ou (-) (en unités)	
<i>D'IETEREN LEASE SA BE 0402.623.937 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique</i>				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	251.909	99,99	0,0				
<i>D'IETEREN SPORT SA BE 0415.217.012 Société anonyme Parc Industriel de la Vallée du Hain, 1440 Braine-le-Château, Belgique</i>				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	179.998	75,0	0,0				
<i>D'IETEREN SERVICES SA BE 0876.383.320 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique</i>				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	396.593	100,0	0,0				
<i>D'IETEREN TRADING BV SA Société anonyme Schiekade 830, 3032 Rotterdam, Pays-Bas</i>				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	250	100,0	0,0				
<i>SMA SA Société anonyme Avenue de Carthage 72, Tunis, Tunisie</i>				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	83.888	20,0	0,0				
<i>DICOBEL SA BE 0466.909.993 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique</i>				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	2.913.999	99,99	0,01				
<i>LOOZENBERG SA BE 0416.911.938 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique</i>				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	183.266	99,99	0,01				
<i>BELRON SA Société anonyme Boulevard Prince Henri 9 B, 1724 Luxembourg, Luxembourg</i>				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
<i>Parts sociales</i>	29.369.396	76,38	16,35				

LISTE DES PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (suite de la page précédente)

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%				(+ ou (-) (en unités)	
VERELLEN SA BE 0408.365.644 Société anonyme Antwerpsesweg 71, 2440 Geel, Belgique				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
Parts sociales	3.246	99,88	0,12				
D'IETEREN VEHICLE TRADING SA BE 0428.138.994 Société anonyme Rue Colonel Bourg 155, 1140 Evere, Belgique				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
Parts sociales	2.205	49,0	0,0				
D'IETEREN VEHICLE GLASS Société anonyme Boulevard Grande Duchesse Charlotte 68, 1331 Luxembourg, Luxembourg				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
Parts sociales	275.125	100,0	0,0				
D'IETREN TREASURY SA BE 0428.741.087 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
Parts sociales	278.436	58,42	41,58				
LEASE MANAGEMENT SA BE 0878.793.769 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
Parts sociales	614	99,99	0,01				
KRONOS AUTOMOBILES SA BE 0460.219.072 Société anonyme Chaussée de Tirlemont 91-1, 5030 Gembloux, Belgique				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
Parts sociales	1.999	99,99	0,01				
POWER TO WHEELS BE 0832.380.457 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Bruxelles (Ixelles), Belgique				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
Parts sociales	3.749	99,99	0,01				
PENDERS SA BE 0459.089.518 Société anonyme Rue Laguesse 17, 4460 Grâce-Hollogne, Belgique				31/12/2011	EUR	0,00	0,00
Parts sociales	7.124	99,99	0,01				

LISTE DES PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (suite de la page précédente)

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%				(+ ou (-) (en unités)	
VOLKSWAGEN D'IETEREN FINANCE SA BE 0841.046.715 Société anonyme Rue du Mail 50, 1050 Ixelles, Belgique <i>Parts sociales</i>	50	50,0	0,0		EUR	0,00	0,00
SA S.M.A.R.T. & CLEAN AUTOMOTIVE SERVICES BE 0876.849.514 Société anonyme Leuvensesteenweg 50D, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique <i>Parts sociales</i>	2.640	33,0	0,0	31/12/2011	EUR	0,00	0,00

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions et parts	51
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681
Montant non appelé	8682
Titres à revenu fixe	52
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686
de plus d'un mois à un an au plus	8687
de plus d'un an	8688
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
<i>Charges diverses à reporter</i>	2.390.382,85
<i>Intérêts courus non échus</i>	4.096.020,05
<i>Autres produits à reporter</i>	1.377.592,15
.....

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxxx	160.003.057,23
(100)	160.003.057,23	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions
 Actions sans mention de valeur nominale

Actions nominatives
 Actions au porteur et/ou dématérialisées

Codes	Valeur	Nombre d'actions
	160.003.057,23	55.302.620
8702	xxxxxxxxxxxxxxxx	28.248.640
8703	xxxxxxxxxxxxxxxx	27.053.980

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)	xxxxxxxxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxxxxxxxx

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
8721	2.153.764,62
8722	744.423
8731
8732
8740
8741
8742
8745
8746
8747
8751	60.000.000,00

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Codes	Exercice
8761	5.000.000
8762	5.000.000
8771
8781

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

Voir page suivante

D'Ieteren
Rapport financier
et de gestion 2011
p. 60

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE ANNEXE 29: CAPITAUX PROPRES (SUITE)

Les actions propres sont détenues par la société-mère et par ses filiales de la manière suivante:

en millions de EUR, excepté le nombre d'actions présenté en unités	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Actions propres détenues par la société-mère	744.423	15,8	779.860	15,8
Actions propres détenues par les filiales	-	-	-	-
Actions propres détenues	744.423	15,8	779.860	15,8

Les actions propres sont détenues pour couvrir les plans d'options sur actions mis en place par la société-mère depuis 1999 (voir note annexe 37).

Le 28 mai 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire avait renouvelé l'autorisation au Conseil d'administration, pour une durée de 5 ans, renouvelable, d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, à concurrence d'un montant maximum de EUR 60 millions par apport en numéraire ou en nature ou par incorporation de réserves disponibles ou indisponibles ou de primes d'émission, avec ou sans création de nouvelles parts sociales, privilégiées ou non, avec ou sans droit de vote, avec ou sans droit de souscription, avec la possibilité de limiter ou supprimer le droit de souscription préférentielle, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées.

La même Assemblée avait également autorisé le Conseil d'administration à acquérir des actions propres, pour une durée de 5 ans, à concurrence d'un maximum de 10% des actions ordinaires souscrites.

Les parts nominatives non entièrement libérées ne peuvent être transférées, si ce n'est en vertu d'une autorisation spéciale du Conseil d'administration pour chaque cession et au profit d'un cessionnaire agréé par lui (art. 7 des statuts). Les parts bénéficiaires ne peuvent être cédées, si ce n'est de l'accord de la majorité des membres composant le Conseil d'administration et au profit d'un cessionnaire agréé par ses membres (art. 8 des statuts). Au niveau de la gestion du capital, les objectifs du groupe sont de permettre à chacune de ses activités de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital. Le groupe contrôle l'adéquation du capital au niveau de chaque secteur d'activité grâce à plusieurs ratios adaptés à leurs activités spécifiques. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, chaque secteur d'activité peut ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, restituer le capital aux actionnaires, émettre des actions ou vendre des avoirs afin de diminuer la dette, tout en tenant compte de l'existence d'actionnaires ne détenant pas le contrôle.

Actionnariat (selon déclarations de participation importante du 02/11/2011)	Parts sociales		Parts bénéficiaires		Total des droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
s.a. de Participations et de Gestion, Bruxelles	10.322.060	18,66%	-	-	10.322.060	17,12%
Reptid Commercial Corporation, Dover, Delaware	2.025.320	3,66%	-	-	2.025.320	3,36%
Mme Catheline Périer-D'Ieteren	1.529.900	2,77%	1.250.000	25,00%	2.779.900	4,61%
M. Olivier Périer	10.000	0,02%	-	-	10.000	0,02%
Les quatre personnes ci-dessus (collectivement «groupe SPDG») sont liées et agissent de concert avec Cobepa s.a.	13.887.280	25,11%	1.250.000	25,00%	15.137.280	25,10%
Nayarit Participations s.c.a., Bruxelles	17.217.830	31,13%	-	-	17.217.830	28,55%
M. Roland D'Ieteren	466.190	0,84%	3.750.000	75,00%	4.216.190	6,99%
M. Nicolas D'Ieteren	10.000	0,02%	-	-	10.000	0,02%
Les trois personnes ci-dessus (collectivement «groupe Nayarit») sont liées et agissent de concert avec Cobepa s.a.	17.694.020	31,99%	3.750.000	75,00%	21.444.020	35,56%
Les personnes référencées comme groupe SPDG et groupe Nayarit agissent de concert.						
Cobepa s.a., Bruxelles	2.126.210	3,84%	-	-	2.126.210	3,53%
Cobepa s.a. agit de concert avec d'une part le groupe Nayarit et d'autre part avec le groupe SPDG.						

Le Conseil d'administration a proposé la distribution d'un dividende brut de EUR 0,80 par action (2010: EUR 0,425 par action), soit un dividende total de EUR 44,1 millions (2010: EUR 23,5 millions).

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 163/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

	Exercice
<i>Litiges importants</i>	5.178.795,00
<i>Restructuration reseau</i>	3.749.944,00
<i>Garantie et Assistance</i>	4.808.040,00
<i>Investissements reseau</i>	12.746.109,00
<i>Provisions diverses</i>	3.294.385,65

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	172.304.736,19
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et assimilées	8831	233.426,55
Etablissements de crédit	8841
Autres emprunts	8851	172.071.309,64
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes reçus sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	172.304.736,19
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	1.168.917.052,01
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	150.000.000,00
Dettes de location-financement et assimilées	8832
Etablissements de crédit	8842
Autres emprunts	8852	1.018.917.052,01
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes reçus sur commandes	8892
Autres dettes	8902
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	1.168.917.052,01
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	137.215.616,72
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823
Dettes de location-financement et assimilées	8833	6.895.187,72
Etablissements de crédit	8843
Autres emprunts	8853	130.320.429,00
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes reçus sur commandes	8893
Autres dettes	8903
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	137.215.616,72

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes reçus sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes reçus sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubrique 450/3 du passif)

Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073	10.421.724,87
Dettes fiscales estimées	450

Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077	30.827.574,14

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
<i>Intérêts courus non échus</i>	26.000.480,57
<i>Autres</i>	33.844.794,27
.....
.....

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Véhicules neufs		2.719.726.539,76	2.265.100.321,51
Véhicules d'occasion		110.887.146,00	101.117.808,00
Pièces de rechange et accessoires		175.718.035,00	170.164.815,00
Atelier		67.239.732,00	68.740.929,00
Loyers véhicules neufs		6.255.725,00	4.450.572,00
Autres		28.607.137,00	22.533.347,00
Ventilation par marché géographique			
.....	
.....	
.....	
.....	
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	1.618	1.575
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	1.564,1	1.495,8
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	2.506.960	2.602.184
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	88.174.087,67	82.750.428,48
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	27.765.472,63	25.199.162,53
Primes patronales pour assurances extralégales	622	6.927.456,85	6.561.336,76
Autres frais de personnel	623	3.166.641,47	2.966.174,84
Pensions de retraite et de survie	624	835.307,99	767.719,95
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	635	-386.397,00	-263.634,00
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	13.980.825,53	13.245.716,20
Reprises	9111	12.424.389,64	12.175.527,50
Sur créances commerciales			
Actées	9112	1.969.487,17	2.830.421,19
Reprises	9113	1.350.653,93	4.810.103,84
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	9.656.198,17	10.007.676,81
Utilisations et reprises	9116	6.206.838,42	7.985.513,58
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	5.736.245,06	4.391.544,43
Autres	641/8	1.960.182,62	944.607,90
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	27	30
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	48,0	37,2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	94.804	73.603
Frais pour l'entreprise	617	2.282.391,26	1.781.428,27

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RÉSULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125
Subsides en intérêts	9126
Ventilation des autres produits financiers			
.....			
.....			
.....			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	6501
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	101.525,02
Reprises	6511	995.937,70
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560
Utilisations et reprises	6561
Ventilation des autres charges financières			
.....			
.....			
.....			

	Exercice
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS	
Ventilation des autres produits exceptionnels	
.....
.....
.....
Ventilation des autres charges exceptionnelles	
.....
.....
.....

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	9,74
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	9,74
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136
Suppléments d'impôts estimés	9137
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Revenus définitivement taxés		102.306.000,00
Plus value sur vente Immos		494.000,00
.....	
.....	

Codes	Exercice
9134	9,74
9135	9,74
9136
9137
9138
9139
9140
	102.306.000,00
	494.000,00

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives	9141
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142
Autres latences actives
.....	
.....	
.....	
Latences passives	9144
Ventilation des latences passives
.....	
.....	

Codes	Exercice
9141
9142

9144

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte	
A l'entreprise (déductibles)	9145
Par l'entreprise	9146
Montants retenus à charge de tiers, au titre de	
Précompte professionnel	9147
Précompte mobilier	9148

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	662.656.996,18	557.288.283,92
9146	1.219.882.924,02	1.041.284.022,39
9147	25.100.248,06	22.964.322,96
9148	4.594,63	6.458,88

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	200.000.000,00
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	200.000.000,00
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161
Montant de l'inscription	9171
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162
Montant de l'inscription	9172
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
.....	
.....	
.....	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'Immobilisations Corporelles		5.693.700,00
Acquisition d'Immobilisations Financières		154.000.000,00
.....	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS		
Cession d'Immobilisations Corporelles		1.300.000,00
.....	
.....	
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213
Marchandises vendues (à livrer)	9214
Devises achetées (à recevoir)	9215
Devises vendues (à livrer)	9216

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

*Marché à terme et SWAP (intérêts et devises) en milliers d'Euros : Interest Rate Swaps : 265.000
 Autre engagements importants - en milliers d'Euros :
 Depuis 1999, un plan annuel de 'stock options' est mis en place au bénéfice des cadres de la société.
 Les périodes d'exercice s'échelonnent entre le début 2003 et la fin 2011.*

Engagements pour les actions soucrites au 31/12/2011 :

Année - Nombre d'options - Prix d'exercice - Valeur (en milliers d'Euros) :

- 1999 - 32.525 - 37,50 - 1.220
- 2000 - 25.000 - 26,70 - 668
- 2001 - 14.250 - 13,30 - 190
- 2002 - 31.200 - 11,60 - 362
- 2003 - 27.200 - 16,34 - 444
- 2004 - 28.950 - 14,20 - 411
- 2005 - 45.250 - 20,90 - 946
- 2006 - 40.300 - 26,60 - 1.072
- 2007 - 72.910 - 26,40 - 1.925
- 2008 - 121.530 - 12,10 - 1.471
- 2009 - 107.850 - 24,00 - 2.588
- 2010 - 81.350 - 39,60 - 3.221
- 2011 - 217.814 - 35,00 - 7.623

TOTAL - 846.129 - 22.141

LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées ..

Bases et méthodes de cette estimation

.....

Codes	Exercice
9220

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

Néant

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	2.328.340.367,16	2.320.776.202,29
Participations	(280)	2.328.340.367,16	2.320.776.202,29
Créances subordonnées	9271
Autres créances	9281
Créances sur les entreprises liées	9291	96.162.920,00	74.028.073,00
A plus d'un an	9301
A un an au plus	9311	96.162.920,00	74.028.073,00
Placements de trésorerie	9321
Actions	9331
Créances	9341
Dettes	9351	1.449.839.637,00	1.538.942.540,00
A plus d'un an	9361	1.156.132.668,00	1.213.437.405,00
A un an au plus	9371	293.706.969,00	325.505.135,00
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	200.000.000,00	225.500.000,00
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391
Autres engagements financiers significatifs	9401	265.000.000,00	335.000.000,00
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	107.691.320,00	77.654.150,00
Produits des actifs circulants	9431	4.174.245,00	5.442.390,00
Autres produits financiers	9441
Charges des dettes	9461	54.534.192,00	45.111.853,00
Autres charges financières	9471	1.025,00	797,00
Cession d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481
Moins-values réalisées	9491
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)	770.000,00	770.000,00
Participations	(282)	300.000,00	300.000,00
Créances subordonnées	9272
Autres créances	9282	470.000,00	470.000,00
Créances	9292	33.726,00
A plus d'un an	9302
A un an au plus	9312	33.726,00
Dettes	9352	6.830,00	24.181,00
A plus d'un an	9362
A un an au plus	9372	6.830,00	24.181,00

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant
.....
.....
.....

Exercice
0,00
.....
.....
.....

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants
 Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500
9501
9502
9503
9504

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation
 Missions de conseils fiscaux
 Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation
 Missions de conseils fiscaux
 Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	191.500,00
95061	6.266,74
95062
95063	119.810,40
95081
95082	19.851,55
95083

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR DE CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR DANS LES COMPTES, AVEC INDICATIONS SUR LA NATURE ET LE VOLUME DES INSTRUMENTS

IRS - 7 contrats(+)/(-)
.....
.....
.....

Exercice
7.416.017,18
.....
.....
.....

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 218 112

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)
	(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs	100 1.426,3	177,3	1.564,1 (ETP)	1.495,8 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées ...	101 2.298.297	208.663	2.506.960 (T)	2.602.184 (T)
Frais de personnel	102 114.263.127,00	10.519.146,00	124.782.273,00 (T)	116.270.431,00 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103 xxxxxxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	2.086.693,61 (T)	1.974.391,56 (T)

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice			
Nombre de travailleurs	105 1.440	178	1.577,4
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	110 1.351	178	1.488,4
Contrat à durée déterminée	111 89	89,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112
Contrat de remplacement	113
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	120 1.264	92	1.334,1
de niveau primaire	1200 18	4	21,2
de niveau secondaire	1201 552	50	589,2
de niveau supérieur non universitaire	1202 428	31	451,1
de niveau universitaire	1203 266	7	272,6
Femmes	121 176	86	243,3
de niveau primaire	1210	2	1,6
de niveau secondaire	1211 64	40	94,3
de niveau supérieur non universitaire	1212 81	33	107,7
de niveau universitaire	1213 31	11	39,7
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	130 21	21,0
Employés	134 1.020	127	1.120,1
Ouvriers	132 399	51	436,3
Autres	133

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	48,0
151	94.804
152	2.282.391,26

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	171	4	173,4
210	76	4	78,4
211	95	95,0
212
213

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Prépension
 Licenciement
 Autre motif
 le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	118	14	129,7
310	76	13	87,3
311	42	1	42,4
312
313
340	5	5,0
341	11	9	19,2
342	31	2	32,6
343	71	3	72,9
350

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	1.036	5811	198
5802	31.433	5812	4.490
5803	2.437.143,17	5813	423.905,06
58031	2.511.652,29	58131	438.145,22
58032	32.820,48	58132	6.272,64
58033	107.329,60	58133	20.512,80
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur			
5821	201	5831	24
5822	5.109	5832	219
5823	176.269,13	5833	7.555,50
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur			
5841	18	5851
5842	14.720	5852
5843	247.000,00	5853

RÈGLES D'ÉVALUATION

Résumé des règles d'évaluation

Parmi les immobilisations incorporelles, les frais de développement informatique immobilisés sont amortis selon la méthode linéaire pendant toute leur durée d'utilité économique. La durée de cet amortissement ne peut être inférieure à 2 ans ni supérieure à 7 ans.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition; celles-ci ne comprennent pas les charges d'intérêts des capitaux empruntés pour les financer. Les immobilisations corporelles détenues en emphytéose, location-financement ou droits similaires sont inscrites pour leur valeur de reconstitution en capital. Les taux d'amortissement des immobilisations sont fonction de la durée de vie économique probable.

A partir du 1er janvier 2003, les immobilisations acquises ou constituées postérieurement à cette date sont amorties pro rata temporis et les frais accessoires sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquels ils se rapportent.

Les principaux taux sont les suivants :

	Taux de base	Méthode	Actifs
acquis à partir du 01.01.2004			
Immeubles	5 %	L*/D	
Aménagement des locaux	10 %	L*/D	
Matériel industriel et de magasin	15 %	L*/D	
Matériel d'identification réseaux	20 %	D	
20 % L			
Mobilier	10 %	D	
10 % L			
Matériel de bureau	20 %	D	
20 % L			
Matériel roulant	25 %	L	
Installations de chauffage	10 %	L*/D	
Matériel informatique	20 %	D	
33 % L			

L : linéaire

L* : linéaire pour les immeubles donnés en location

D : dégressif au double du taux de base

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsqu'elles présentent une plus-value certaine et durable. Les amortissements sur les plus-values de réévaluation sont calculés linéairement sur la durée résiduelle prévue au plan d'amortissement des biens concernés.

Les immobilisations financières sont inscrites à leur valeur d'acquisition, déduction faite des montants non appelés (participations), ou à la valeur nominale (créances). Elles peuvent faire l'objet de réévaluations. Elles subissent des réductions de valeur en cas de moins-values ou de dépréciations durables. Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.

Les créances à plus d'un an et les créances à un an au plus sont évaluées à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont effectuées si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis, ou si la valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks de véhicules neufs sont évalués à leur prix d'acquisition individualisé. Les autres rubriques de stocks sont évaluées au prix d'acquisition selon la méthode fifo, du prix moyen pondéré ou du prix d'acquisition individualisé. Les réductions de valeur sont effectuées en fonction de la valeur de réalisation ainsi que de la valeur du marché.

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont inscrits à la valeur d'acquisition. Ils

font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Quand ces placements consistent en actions propres détenues en couverture d'options sur actions, des réductions de valeur supplémentaires sont actées si le prix d'exercice est inférieur à la valeur déterminée par application du paragraphe précédent.

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges en considération desquels elles ont été constituées.

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Evaluation des actifs et passifs libellés en devises

Les immobilisations financières sont évaluées conformément à l'avis 152/4 de la Commission des normes comptables. Les stocks sont évalués au cours historique ou au cours moyen à la date de clôture si ce dernier est inférieur au cours historique. Les postes monétaires et les engagements sont évalués au cours moyen de clôture ou au cours du contrat en cas d'opération de couverture spécifique. Seuls les écarts négatifs par devise sont pris en résultat.

Page C5.14 Relations avec les entreprises liées

Transactions avec les entreprises liées faites à des conditions autres que celles du marché : NEANT

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif aux comptes annuels statutaires au 31 décembre 2011 de la s.a. D'Ieteren

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'activité de la s.a. D'Ieteren au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2011. Nous vous renvoyons au rapport de gestion consolidé, pour ce qui concerne l'évolution et les faits marquants de nos activités de distribution automobile, et de vitrage de véhicules (Belron s.a).

1. Bilan

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à EUR 1,8 million et résultent de l'activation des frais de développement de projets informatiques.

Les immobilisations corporelles atteignent EUR 96,5 millions, en augmentation de EUR 1,1 million. La société a procédé à l'acquisition d'un terrain à Wommelgem pour EUR 3,6 millions, à l'agrandissement du magasin Pièces de Rechange et Accessoires pour EUR 1,1 millions, à l'acquisition de matériel informatique pour EUR 1,6 million, et à d'autres investissements, essentiellement relatifs à des aménagements de bâtiments, des installations électroniques et des équipements permettant de réaliser des économies d'énergie. D'autre part, elle a enregistré EUR 13,4 millions d'amortissements courants.

La valeur des participations dans des entreprises liées s'élève à EUR 2.328,3 millions à la fin de l'exercice, contre EUR 2.320,8 millions à fin 2010. En 2011, la Société a libéré les 75% restants du capital de sa filiale Power To Wheels S.A. constituée en 2010, soit EUR 1,7 million, et elle a réalisé une augmentation de capital de EUR 1,5 million dans cette même filiale. La Société a également acquis toutes les actions de la société Penders S.A., un concessionnaire Porsche, pour EUR 5,2 millions. D'autre part, la Société a payé un complément de prix, à concurrence de EUR 0,2 million, sur des actions de Belron S.A. rachetées antérieurement. Elle a participé, à concurrence de 50%, soit EUR 0,05 million, à la constitution d'une société avec Volkswagen Financial Services : la S.A. Volkswagen D'Ieteren Finance, qui est destinée à reprendre les activités de Volkswagen Bank Belgium et de D'Ieteren Lease. Enfin, la Société a absorbé en 2011 sa filiale immobilière Immonin, réduisant ainsi ses participations de EUR 1,1 million.

En ce qui concerne les actifs circulants, les stocks se situent à EUR 354,5 millions au 31 décembre 2011 contre EUR 299,1 millions à fin 2010. Les créances à un an au plus s'élèvent à EUR 19,2 millions, contre EUR 23,7 millions à fin 2010. L'augmentation des actifs circulants reflète le fort niveau d'activité au cours de l'année écoulée et la préparation du salon de l'auto 2012.

Les capitaux propres, compte tenu de l'affectation proposée ci-dessous, s'élèvent à EUR 920,4 millions pour EUR 833,1 millions à fin 2010. Ils représentent 32,5% du total du bilan au 31 décembre 2011. En 2011, EUR 0,15 million ont été transférés des réserves indisponibles pour actions propres aux réserves disponibles afin de mettre en concordance la valeur des actions propres à l'actif du bilan et les réserves indisponibles.

Le Conseil d'Administration, dûment autorisé par l'Assemblée Générale du 28 mai 2009, a procédé à l'achat d'actions propres visant à couvrir les programmes d'options sur actions mis en place entre 1999 et 2011 en faveur des cadres de la société. Conformément au Code des Sociétés, des transferts ont été effectués entre les réserves disponibles et les réserves indisponibles pour actions propres de telle sorte que ces dernières se situent à un montant équivalent à la valeur comptable des actions détenues, soit, compte tenu des dotations aux réductions de valeur actées en 2011, EUR 17,7 millions au 31 décembre 2011. A cette date 744.423 actions propres représentant 1,3 % du capital et correspondant à un pair comptable de EUR 2,2 millions étaient détenues.

Les dettes sont relativement stables et s'établissent à EUR 1.873,4 millions contre EUR 1.904,5 millions à fin 2010.

2. Résultats

Le chiffre d'affaires se situe à EUR 3.108,4 millions contre EUR 2.632,1 millions en 2010, soit une augmentation de EUR 476,3 millions (+18,1 %), concernant principalement les ventes de véhicules neufs, dans un contexte exceptionnel de marché automobile, en croissance de + 4,5 % grâce aux primes écologiques et à l'annonce de leur fin au 31 décembre. La marge brute d'exploitation (chiffre d'affaires moins approvisionnements et marchandises) augmente en conséquence de EUR 56,0 millions (+15,8 %).

Au niveau des charges d'exploitation, les services et biens divers se situent à EUR 184,1 millions en 2011 : en hausse de EUR 20,0 millions, soit +12,0 %, en raison de l'augmentation significative des dépenses publicitaires en 2011 qu'il faut mettre en rapport avec le niveau record du chiffre d'affaires.

Les rémunérations, charges sociales et pensions s'élèvent à EUR 126,9 millions en 2011 contre EUR 118,2 millions en 2010 soit une augmentation de EUR 8,7 millions (+7,3 %) due à une augmentation de l'effectif et à l'indexation des salaires.

Compte tenu de ce qui précède, l'année se clôture sur un bénéfice d'exploitation de EUR 83,5 millions, contre EUR 61,4 millions en 2010 (+ 35,9%).

Les produits financiers s'élèvent à EUR 113,5 millions, contre EUR 84,7 millions en 2010, soit une progression de EUR 28,8 millions due principalement à une augmentation des dividendes perçus.

Les charges financières s'établissent à EUR 65,1 millions contre EUR 55,0 millions en 2010. La charge des dettes connaît une progression de EUR 10,1 millions (+ 17,4%), qui s'explique notamment par un financement en 2011 plus important via des prêts à long terme dont les taux sont plus élevés.. D'autre part, conformément à la législation comptable, la société a enregistré des dotations de réductions de valeur sur nos actions propres, à concurrence de EUR 0,1 million, en raison de la diminution du cours de bourse de notre action, alors qu'en 2010, nous avons enregistré des reprises de réduction de valeur pour EUR 1,0 millions suite à l'effet inverse du cours de bourse.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à EUR 131,3 millions contre EUR 100,8 millions en 2010.

3. Indicateurs non financiers

L'évolution des affaires doit s'apprécier en tenant compte également des évolutions des immatriculations et des nombres de véhicules livrés, exposées dans le rapport de gestion consolidé, ainsi que des statistiques relatives au personnel, détaillées dans les comptes annuels.

4. Affectations et prélèvements

Après prélèvements et transferts relatifs aux réserves immunisées, l'exercice présente un bénéfice à affecter de EUR 130.604.395,29. Ce montant, combiné au bénéfice reporté de EUR 40.000.000,00, donne un bénéfice à affecter de EUR 170.604.395,29. Nous vous proposons la répartition suivante :

1. prélèvement de EUR 299.136,25 sur les réserves indisponibles, pour les dividendes sur actions propres dont le droit avait été suspendu par le Conseil d'Administration en 2011
2. affectation de EUR 675.189,60 aux réserves indisponibles, pour les dividendes sur actions propres détenues à la date du présent rapport, dont le droit est suspendu par le Conseil conformément au point 5
3. affectation aux réserves disponibles de EUR 56.161.435,54
4. attribution de EUR 44.066.906,40 aux dividendes.
5. report de EUR 70.000.000,00

5. Dividendes

Le Conseil propose à l'Assemblée de fixer le dividende brut à EUR 0,8 par part sociale et à EUR 0,1 par part bénéficiaire. Les montants nets de précompte mobilier s'élèveront à EUR 0,6 par action ordinaire, EUR 0,632 par action ordinaire accompagnée d'un strip VVPR et EUR 0,075 par part bénéficiaire. Le paiement de ces dividendes sera effectué à partir du 7 juin 2012 via Euroclear Belgium.

Le Conseil d'Administration décide par ailleurs de suspendre le droit aux dividendes de l'exercice 2011 de l'ensemble des actions propres détenues par la société à la date du présent rapport en couverture d'options sur actions souscrites par des cadres de la société, soit 843.987 actions. La répartition bénéficiaire proposée à l'Assemblée intègre l'affectation du montant brut de ces dividendes - soit EUR 675.189,60 - à un compte de réserve indisponible, d'où ils seront le cas échéant prélevés à concurrence du montant des dividendes liés aux actions propres qui seraient vendues à la suite de l'exercice d'options avant la date de mise en paiement du dividende. Les coupons des actions propres encore détenues à cette date seront détruits et le solde résiduel de la réserve indisponible constituée à cet effet sera incorporé dans le " résultat à affecter " de l'exercice 2012.

6. Recherche et développement

La société n'a pas exercé d'activités de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

7. Eléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'OPA sur les titres de la société

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2009 a renouvelé en dernier lieu l'autorisation au Conseil d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, à concurrence d'un montant maximum de EUR 60 millions. Les augmentations de capital décidées dans le cadre du capital autorisé pourront être effectuées tant par apports en numéraire, ou en nature dans les limites permises par le Code des Sociétés, que par incorporation de réserves disponibles ou indisponibles ou de primes d'émission, avec ou sans création de nouvelles parts sociales, privilégiées ou non, avec ou sans droit de vote, avec ou sans droit de souscription. Le Conseil d'Administration peut limiter ou supprimer, dans l'intérêt social et dans les conditions prescrites par la loi, le droit de préférence pour les augmentations de capital décidées par lui, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées. Le Conseil d'Administration est également autorisé à décider, dans le cadre du capital autorisé, l'émission d'obligations convertibles en parts sociales, de droits de souscription ou de valeurs mobilières pouvant donner droit à terme à des parts sociales de la société, aux conditions prévues par le Code des Sociétés, à concurrence d'un montant maximum tel que le montant des augmentations de capital pouvant résulter de l'exercice des droits et valeurs mobilières visés ci-dessus ne dépasse pas la limite du capital restant autorisé par le présent article, le cas échéant hors droit de souscription préférentiel des obligataires.

Sans préjudice de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration conformément à l'alinéa qui précède, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mai 2011 a expressément habilité le Conseil d'Administration, pour une durée de trois ans, renouvelable, à procéder - en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres émis par la société et pour autant que la communication faite à ce propos par la FSMA soit reçue dans un délai de trois ans - à des augmentations de capital par apports en nature ou par apports en espèces, le cas échéant hors droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Par décision de la même Assemblée, le Conseil d'Administration a été autorisé à acquérir, sans décision préalable de l'Assemblée, des actions propres en vue d'éviter à la Société un dommage grave et imminent, pour une durée de trois ans, renouvelable, à dater de la publication aux Annexes du Moniteur Belge de la modification des statuts décidée par ladite Assemblée. Le Conseil est en outre autorisé, pour éviter à la société un dommage grave et imminent, à aliéner des actions propres soit en bourse soit par une offre en vente faite aux mêmes conditions à tous les actionnaires conformément aux dispositions légales. Ces autorisations sont valables, sous les mêmes conditions, pour l'acquisition et l'aliénation des parts sociales de la société effectuées

par ses sociétés filiales visées aux articles 627, 628 et 631 du Code des Sociétés.

L'assemblée générale du 28 mai 2009 a par ailleurs consenti au Conseil, pour une durée de cinq ans renouvelable, une autorisation de rachat d'actions propres dans les conditions légales, notamment en vue de la couverture des plans d'options pour les cadres de la société plus amplement décrits au point 1 du présent rapport.

Il n'est pas dérogé au Code des sociétés pour les règles applicables à la nomination et au remplacement des administrateurs ainsi qu'à la modification des statuts de la société.

8. Evénements postérieurs à la clôture

Le 13 février, D'Ieteren SA a apporté l'intégralité des actions de D'Ieteren Lease au capital de VDFin, la joint venture constituée fin 2011 avec Volkswagen Financial Services AG, puis cédé à cette dernière une partie des actions VDFin souscrites en rémunération de cet apport. A la suite de cette opération, la participation de D'Ieteren SA dans VDFin a été ramenée à 50 % moins une action.

9. Déclaration de gouvernement d'entreprise

9.1. Code de Référence et dérogations :

La Société adhère au Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 disponible sur le site www.corporategovernancecommittee.be. Elle publie depuis le 1er janvier 2006 sa Charte de gouvernance d'entreprise sur son site Internet (www.dieteren.com). L'application des principes du Code belge tient toutefois compte de la structure particulière du capital social de la Société, dont la composante familiale majoritaire assure la stabilité depuis 1805.

La Société déroge au Code sur les principes suivants :

> Dérogation au point 2.2.

Le groupe des administrateurs élus sur proposition des actionnaires familiaux est en mesure de dominer les décisions. Dans les sociétés où la composante familiale est majoritaire dans la détention du capital, les actionnaires familiaux n'ont pas, comme les autres actionnaires, le choix de vendre leurs actions au cas où ils n'adhéreraient pas aux orientations définies par le Conseil. Leur représentation paritaire ou majoritaire au Conseil leur offre la possibilité d'influencer celles-ci et d'assurer ainsi la stabilité d'actionnariat qui a démontré son efficacité dans le développement rentable et durable de l'entreprise. Les risques potentiels pour la gouvernance d'entreprise découlant de l'existence d'un contrôle fort de l'actionnariat de référence sur le fonctionnement du Conseil peuvent être mitigés, d'une part par un emploi judicieux de ce pouvoir par les administrateurs concernés dans le respect des intérêts légitimes de la Société et de ses actionnaires minoritaires, et d'autre part par la présence durable de plusieurs administrateurs non exécutifs non représentatifs de l'actionnariat familial, gage d'un dialogue réel au sein du Conseil.

> Dérogation aux points 5.2./4 et 5.3./1

La composition des comités d'audit et de nomination, qui comprennent chacun au moins un administrateur indépendant, déroge au Code belge de gouvernance d'entreprise, qui recommande la présence d'une majorité d'administrateurs indépendants. Le Conseil estime en effet que la connaissance approfondie de l'entreprise est au moins aussi importante que la qualité d'indépendant.

9.2. Description des principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière

Le Conseil d'administration s'acquiesce de sa mission de contrôle des entités de D'Ieteren en s'assurant (i) que les organes de ces entités accomplissent leur propre devoir de contrôle et que des comités chargés d'assurer une surveillance et un contrôle particuliers (comme un Comité d'audit

et un Comité de rémunération) sont mis en place et fonctionnent correctement, et (ii) que les procédures de reporting sont mises en œuvre pour permettre au Conseil de suivre à intervalles réguliers les activités des entités, notamment en ce qui concerne les risques auxquels elles sont confrontées.

Le Conseil d'administration est assisté par le Comité d'audit dans l'exercice de ses fonctions de contrôle des activités de la Société, en particulier concernant les informations financières transmises aux actionnaires et à des tiers et de la surveillance des mécanismes de gestion des risques et de contrôle interne mis en place par la Société. À cette fin, il entretient des liens étroits avec les auditeurs internes et externes de la Société et s'assure que leurs tâches sont coordonnées.

Dans ce contexte, l'efficacité du système de contrôle de D'Ieteren, en ce compris les contrôles opérationnels et de conformité aux règlements, la gestion des risques et l'organisation du contrôle interne de l'entreprise, a été revue. Ce système vise à maîtriser, plutôt qu'à éliminer, le risque de ne pas atteindre les objectifs économiques et ne peut fournir qu'une assurance raisonnable et non pas absolue contre des erreurs matérielles ou des pertes.

Ces examens comprennent une évaluation des contrôles internes financiers et opérationnels par l'audit interne de chaque activité, ainsi que des rapports de l'auditeur externe sur des sujets identifiés lors de son audit statutaire.

9.2.1. Environnement de contrôle interne

9.2.1.1. Le système de contrôle interne comprend les tâches suivantes (liste non exhaustive) :

- " définition claire de la structure organisationnelle et délégation adéquate des pouvoirs au sein de la direction ;
- " maintien d'une séparation correcte des fonctions, associée à d'autres contrôles de procédures ;
- " planification stratégique avec budgétisation annuelle et processus de révision régulière ;
- " reporting mensuel et revue des résultats financiers et des indicateurs de performance ;
- " adoption de règles comptables destinées à assurer la cohérence, l'intégrité et l'exactitude des états financiers de l'entreprise ;
- " politiques de trésorerie, reporting régulier et suivi de toutes les transactions importantes et activités de financement ;
- " procédures d'approbation des dépenses d'investissement ;
- " audits internes ;
- " politiques et normes commerciales, y compris un code de conduite dans chaque entité.

9.2.1.2. L'efficacité du système de contrôle interne a été revue par le biais des méthodes suivantes :

- " revue des plans d'audits interne et externe ;
- " revue des déficiences de contrôle significatives éventuellement identifiées ;
- " revue de toutes les questions de contrôle soulevées lors des audits interne et externe ainsi que de toute autre question portée à l'attention du Comité d'Audit ;
- " revue de tous les risques significatifs identifiés dans le cadre de la gestion des risques de l'entreprise ;
- " discussions avec le management au sujet des nouveaux domaines de risques identifiés par ce dernier et des revues réalisées lors des audits interne et externe.

Le Comité d'audit de D'Ieteren reçoit régulièrement un rapport sur le travail effectué par les Comités d'audit de chaque entité et rapporte à son tour au Conseil.

9.2.2. Évaluation des risques liés à l'activité

9.2.2.1. D'Ieteren s'assure que les risques liés à ses activités, qu'ils soient stratégiques, opérationnels, légaux, de réputation, financiers ou environnementaux, soient à la fois identifiés et bien compris, dans la mesure du possible. La politique de D'Ieteren est d'assurer que le risque soit pris en connaissance de cause plutôt que de manière non intentionnelle.

9.2.2.2. Chaque activité procède à une revue annuelle des risques et met à jour son registre des risques reprenant pour chaque risque son impact, sa probabilité d'occurrence et les actions entreprises afin d'y faire face. Cette approche constitue la pierre angulaire des activités de gestion des risques de D'Ieteren, dont le but est de fournir l'assurance que les principaux risques auxquels l'entreprise doit faire face sont identifiés et évalués, et que les contrôles pour les gérer sont en place ou en voie de l'être.

Un résumé des principaux risques auxquels l'entreprise est confrontée est fourni ci-après.

9.2.3. Audit interne

9.2.3.1. Chaque activité dispose de sa propre fonction d'audit interne et de gestion des risques, qui est indépendante des auditeurs externes et qui peut faire appel à un fournisseur extérieur lorsque des compétences spéciales sont requises. Une revue périodique garantit que cette fonction est correctement pourvue, que ses objectifs sont en ligne avec les risques clés identifiés pour l'activité et que le plan d'audit interne annuel est bien approuvé.

9.2.3.2. Le Comité d'audit de chaque activité approuve la nomination ou la révocation de son responsable de l'audit interne, évalue son indépendance et son objectivité et s'assure qu'il ait un accès non restrictif au management et au Comité d'audit.

9.2.3.3. Le rôle de l'audit interne de chaque activité est :

- " d'évaluer la conception et l'efficacité des systèmes de contrôle liés aux processus opérationnels importants et aux risques commerciaux ;
- " de fournir une évaluation, indépendante du management, de l'adéquation des contrôles, systèmes et pratiques opérationnels et financiers internes à l'activité ;
- " de fournir des conseils au management en vue d'améliorer l'environnement de contrôle et la performance.

9.2.4. Risques clés

9.2.4.1 Risques économiques

9.2.4.1.1. Risque sectoriel

L'activité de distribution automobile peut être touchée par différents facteurs liés à l'industrie automobile et au volume de véhicules vendus sur le marché belge. La demande et le mix globaux peuvent être influencés par des facteurs tels que la conjoncture économique, la disponibilité de crédit pour les acheteurs potentiels ou le régime fiscal appliqué aux voitures de société et aux émissions de CO₂. La demande spécifique pour les marques distribuées dépend du succès des modèles développés par les fournisseurs (VW, Porsche, Yamaha, etc.) et de leur prix sur le marché belge.

Dans le domaine de la réparation et du remplacement de vitrage de véhicules, des conditions météorologiques douces, une réduction du nombre de kilomètres parcourus (due par exemple à une hausse du prix du carburant) ou une baisse de la vitesse moyenne sur les routes résultant de la

législation en matière de limitation de vitesse sont autant de facteurs défavorables dans la mesure où ils tendent à réduire la fréquence du bris de vitre. Les changements de politique de couverture des bris de vitres par les compagnies d'assurance, comme par exemple l'augmentation des franchises, peuvent entraîner une réduction de la demande ou augmenter la pression sur les prix.

Les perturbations observées sur le marché des véhicules d'occasion récents découlant de la conjoncture économique ou d'une forte concurrence des prix sur le marché des véhicules neufs peuvent influencer les valeurs résiduelles des véhicules rachetés par D'Ieteren Auto à des sociétés de location à court terme.

Chaque entité assure un suivi de ces changements et les intègre dans un processus de planification, comprenant la planification stratégique, la planification financière à long terme, les budgets et le reporting mensuels. Ce processus permet de bien anticiper ces tendances ou de réagir rapidement à des événements soudains et fournit à la direction une base pour prendre les bonnes décisions concernant la gamme de produits et de services proposés, leur prix et le dimensionnement de l'organisation.

Là où les activités sont soumises par nature aux brusques variations de la demande, les structures ont été adaptées afin d'offrir un maximum de flexibilité.

9.2.4.1.2. Risque d'approvisionnement

D'Ieteren Auto importe et distribue des voitures neuves et des pièces de rechange des marques du groupe Volkswagen. La relation avec Volkswagen s'est construite au cours des 60 dernières années et est régie par des contrats de distribution à durée indéterminée conclus avec chacune des marques. Toute détérioration des conditions contractuelles ou des relations avec le groupe Volkswagen ou tout changement significatif de sa politique envers les importateurs indépendants est susceptible d'avoir un effet défavorable sur la situation financière et les résultats de l'activité.

La meilleure défense contre ce type de risque réside dans la capacité de la Société à démontrer au groupe Volkswagen sa valeur ajoutée dans la gestion du réseau belge des distributeurs. La société se conforme rigoureusement aux politiques commerciales, de marketing et de services du groupe Volkswagen.

L'activité de réparation et de remplacement de vitrage de véhicules dépend fortement de l'approvisionnement en verre, en polyuréthane et en résine de réparation. Afin d'éviter que la perte d'un fournisseur clé de l'un de ces matériaux ne perturbe de manière significative le fonctionnement de l'activité, les équipes commerciales ont mis au point une stratégie globale visant à diversifier les sources d'approvisionnement et à allouer activement les volumes.

9.2.4.1.3. Risque de perte de clientèle

Au sein des deux entités de D'Ieteren, une partie significative de l'activité provient de clients tels que des entreprises, des sociétés de leasing ou des compagnies d'assurance. La perte d'un ou plusieurs de ces clients peut avoir un effet défavorable sur la situation financière et les résultats de D'Ieteren.

Chaque entité prend de nombreuses mesures pour maintenir une excellente relation avec les clients importants. Pour chacun de ces clients, un gestionnaire dédié élabore un plan avec des objectifs clairs quant à la manière de développer la relation. Les entités veillent également à ce que leur portefeuille de clients demeure suffisamment équilibré.

9.2.4.1.4. Risque de défaut d'un produit/service

Les véhicules ou pièces de rechange distribués par D'Ieteren Auto peuvent être sujets à un défaut majeur. Dans ce cas, le groupe Volkswagen prend en charge l'intervention technique et les relations publiques.

Dans la réparation et le remplacement de vitrage de véhicules, étant donné que le pare-brise est un élément essentiel de la sécurité d'un véhicule, tout défaut de montage peut nuire à la sécurité du véhicule et entraîner des problèmes juridiques ou financiers, nuisant ainsi à la réputation de l'entreprise.

Afin de réduire ce risque, Belron définit des normes de montage claires, les applique dans toute l'entreprise et en vérifie régulièrement le respect par l'intermédiaire d'équipes techniques dans chaque unité. De plus, des événements tels que le " Best of Belron ", un concours international qui a pour but d'élire le meilleur technicien du groupe sur la base du respect des normes et de la qualité d'exécution, renforcent l'importance de normes de montage strictes au sein de l'entreprise.

9.2.4.1.5. Perte de personnel clé

La poursuite des activités peut être mise en péril par la perte de personnel à des postes clés, pour des motifs physiques ou à la suite de leur décision de quitter l'entreprise.

La société fidélise son personnel en offrant une rémunération attractive et régulièrement évaluée en regard des pratiques du marché, de bonnes perspectives de carrière, une évaluation régulière des performances, et en menant des enquêtes de satisfaction parmi les employés. Le plan de succession du personnel clé est régulièrement revu par la direction de chaque entité.

9.2.4.2. Risques financiers et informatiques

9.2.4.2.1. Risque de perte catastrophique

Les activités de D'Ieteren dépendent fortement des ressources clés telles que les systèmes informatiques, les centres d'appel et les centres de distribution. Un sinistre majeur affectant ces ressources peut empêcher une entité de fournir des produits ou services essentiels, tant sur le plan local que global. En l'absence de mesures adéquates pour prévenir ces risques, les coûts résultant d'un sinistre pourraient être significatifs.

La direction examine régulièrement les causes potentielles de perte et adopte des mesures de protection. En outre, des plans sont mis au point pour assurer la continuité de l'activité au cas où un sinistre surviendrait. Pour les systèmes informatiques en particulier, la duplication des données et systèmes essentiels atténue l'impact d'une éventuelle défaillance majeure. Les risques résiduels peuvent être couverts par des polices d'assurance adéquates.

9.2.4.2.2. Risque de liquidité

Une proportion non négligeable des activités de D'Ieteren est financée par des prêts, dont la disponibilité dépend de l'accès aux marchés du crédit. L'absence de disponibilité de fonds ou le non-respect de certains ratios financiers peuvent entraîner l'incapacité pour l'entreprise de fonctionner en tout ou en partie, ou engendrer une augmentation significative du coût de financement.

Chaque entité s'assure d'avoir une base de financement garantie à long terme avec une répartition des échéances sur plusieurs années.

Ce financement de base est complété par des lignes à court terme et des lignes non-confirmées destinées à couvrir les besoins saisonniers. Les emprunts, tant publics que privés, sont conclus avec un large éventail de prêteurs. Chaque entité entretient un dialogue régulier avec ses fournisseurs de crédit et les informe des résultats et perspectives.

Suite à la cession d'Avis Europe, le risque de liquidité est considérablement réduit.

9.2.4.2.3. Risque de taux d'intérêt et de change

La présence internationale de D'Ieteren l'expose à des risques de change et de taux d'intérêt. La plus grande partie des transactions des activités de l'entreprise s'effectuent en euros, en livres sterling ou en dollars américains. Dans chaque pays où D'Ieteren possède une filiale, les revenus générés et les frais encourus sont dans la plupart des cas exprimés dans la devise locale, ce qui constitue une couverture naturelle contre les risques de change. Dans la réparation et le remplacement de vitrage de véhicules, la politique est de couvrir autant que possible la valeur des investissements exprimés en devise étrangère avec un montant équivalent de dette exprimé dans la même devise, de manière à protéger leur valeur en euros.

Le risque de taux d'intérêt découle des emprunts qui, après couverture du risque de change, s'expriment principalement en euros et en livres sterling. Les emprunts émis à des taux variables exposent l'entreprise à un risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, tandis que les emprunts émis à taux fixes exposent l'entreprise à un risque de taux d'intérêt à la juste valeur. Pour maîtriser ces risques, D'Ieteren est financé par une combinaison de crédits à taux fixes et variables éventuellement assortis de couvertures sur base de produits dérivés. À mesure que les dettes existantes arrivent à échéance, D'Ieteren s'expose à un risque de marges plus élevées sur ses emprunts.

9.2.4.3. Autres risques

9.2.4.3.1. Risque juridique

Dans les régions où les activités de D'Ieteren atteignent des parts de marché significatives et/ou sont régies par des accords verticaux relevant d'un règlement d'exemption par catégorie, le risque juridique principal se rapporte au droit de la concurrence. Toute violation du droit de la concurrence peut entraîner de lourdes amendes. En outre, la législation relative à la protection des données s'est récemment renforcée, avec là encore des amendes importantes en cas d'infraction.

Afin d'atténuer ces risques, des politiques claires et un suivi juridique ont été mis en place et largement diffusés. Leur application fait régulièrement l'objet d'un audit.

9.2.4.3.2. Risque d'intégrité

La réputation ou les actifs de D'Ieteren peuvent être affectés si des actes frauduleux ou contraires à l'éthique sont commis par des employés, des clients, des fournisseurs ou des agents à l'encontre de D'Ieteren à des fins d'intérêt personnel, ou si D'Ieteren est considéré comme co-responsable de tels actes commis par des tiers.

L'entreprise a mis en place une série de mesures visant à prévenir au mieux ces risques, telles que des politiques et procédures, des règles d'éthique ou un code de conduite qui s'applique à l'ensemble du personnel, une formation adéquate du personnel, une délégation des pouvoirs avec séparation des fonctions, un reporting adéquat au management, un audit interne et des contrôles financiers.

9.3. Publicité des participations importantes (loi transparence)

La société a reçu, le 2 novembre 2011, des notifications de participation importante à la suite desquelles la structure de l'actionnariat s'établit comme suit :

31 décembre 2011 (en droits de vote)
Nayarit Group 35,56%

SPDG Group	25,10%
Cobepa s.a.	3,53%
Actions propres	1,35%
Public	34,46%

La Société n'a connaissance d'aucune déclaration ultérieure modifiant les informations reprises dans cette note annexe.

9.4. Composition et modalités de fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités

Composition

Le Conseil d'administration est composé de :

- > six administrateurs non exécutifs, nommés sur proposition des actionnaires familiaux ;
- > un administrateur non exécutif, nommé sur proposition de Cobepa ;
- > cinq administrateurs non exécutifs, dont trois indépendants, choisis en raison de leur expérience ;
- > l'administrateur délégué (CEO).

Le Président et le Vice Président du Conseil sont choisis parmi les administrateurs nommés sur proposition des actionnaires familiaux.

En 2011, un second administrateur féminin est venu renforcer la diversité de la composition du Conseil.

Rôles et activités

Sans préjudice de ses attributions légales et statutaires et de celles de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration :

- > détermine la stratégie et les valeurs de la Société ;
- > approuve ses plans et ses budgets ;
- > décide des opérations financières importantes, des acquisitions et des désinvestissements ;
- > assure la mise en place des structures, procédures et contrôles appropriés pour atteindre les objectifs de la Société et en gérer correctement les risques ;
- > désigne les administrateurs proposés par la Société dans les conseils d'administration de ses filiales principales ;
- > nomme et révoque le CEO ainsi que, sur proposition de ce dernier, les dirigeants qui sont rattachés à celui-ci, et fixe leur rémunération ;
- > surveille et examine la performance de la gestion journalière ;
- > supervise la communication avec les actionnaires de la Société et les autres parties intéressées ;
- > fixe le montant du dividende.

Le Conseil d'administration se réunit au moins six fois par an. Des réunions supplémentaires sont organisées tant que de besoin. Les décisions du Conseil d'administration se prennent à la majorité des voix, celle du Président étant prépondérante en cas de partage.

Composition, rôle et mode de fonctionnement des Comités du Conseil

Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de trois administrateurs non exécutifs justifiant de compétences en matière de comptabilité et d'audit, dont au moins un indépendant ; le Président, qui peut se faire représenter par le Vice Président, y est invité. Les missions du Comité d'audit couvrent principalement le contrôle des états financiers de la Société et la surveillance des mécanismes de gestion des risques et de contrôle interne. Le Comité prend connaissance des rapports des commissaires des filiales dont les comptes sont consolidés à ceux de la Société, concernant leurs états comptables semestriels et annuels. Le Comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an, dont une fois par semestre en présence du Commissaire, et rend compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Charte du Comité adoptée par le Conseil est reprise en Annexe I de la Charte

de gouvernance d'entreprise disponible sur le site internet de la Société.

Comité de nomination

Le Comité de nomination est composé de six administrateurs non exécutifs, dont le Président du Conseil, qui le préside, et au moins un administrateur indépendant. Le Comité formule à l'attention du Conseil des propositions de nominations relatives aux administrateurs non exécutifs, au CEO et, sur proposition de ce dernier, aux dirigeants qui lui sont rattachés, et veille à ce que la Société dispose de procédures officielles, rigoureuses et transparentes pour soutenir ces décisions. Le Comité se réunit au moins deux fois par an, et rend compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Charte du Comité adoptée par le Conseil est reprise en Annexe II a de la Charte de gouvernance d'entreprise disponible sur le site internet de la Société.

Comité de rémunération

Le Comité de rémunération est composé de trois administrateurs non exécutifs, dont le Président du Conseil, qui le préside, et une majorité d'administrateurs indépendants, et possède l'expertise nécessaire en matière de politique de rémunération. Le Comité formule à l'attention du Conseil des propositions de rémunérations relatives aux administrateurs non exécutifs, au CEO et, sur proposition de ce dernier, aux dirigeants qui lui sont rattachés, et veille à ce que la Société dispose de procédures officielles, rigoureuses et transparentes pour soutenir ces décisions. Il prépare également le Rapport de rémunération et le commente lors de l'assemblée générale. Le Comité se réunit au moins deux fois par an, et rend compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Charte du Comité adoptée par le Conseil est reprise en Annexe II b de la Charte de gouvernance d'entreprise disponible sur le site internet de la Société.

Comité de concertation

Le Président et le Vice Président se réunissent mensuellement avec l'administrateur délégué, en Comité de concertation, organe consultatif destiné à assurer une liaison régulière avec celui-ci, suivre la marche des affaires, examiner l'avancement des projets stratégiques et préparer les réunions du Conseil d'administration.

9.5. Rapport de rémunération

Détermination de la politique et des montants individuels de rémunération des dirigeants

La politique et les montants individuels de rémunération des administrateurs non exécutifs et du management exécutif de s.a. D'Ieteren n.v. sont déterminés par le Conseil d'administration sur base de recommandations formulées par le comité de rémunération. Belron s.a., dont le capital comprend des actionnaires minoritaires, est dotée d'un Conseil d'administration et d'un Comité de rémunération propres qui déterminent la rémunération de ses administrateurs non exécutifs et managers exécutifs.

Le Comité de rémunération de D'Ieteren, s'appuyant sur les propositions du CEO lorsqu'il s'agit de dirigeants qui lui sont rattachés, examine à la fin de chaque exercice et soumet au conseil pour approbation :

- la rémunération des administrateurs non exécutifs pour l'exercice suivant ;
- la rémunération variable des managers exécutifs pour l'exercice écoulé, tenant compte des critères annuels ou pluriannuels liés à la performance de l'entreprise et/ou à celle des bénéficiaires fixés pour leur octroi ;
- les éventuelles modifications de la rémunération fixe des managers exécutifs et leur objectif de rémunération variable pour l'exercice suivant ainsi que les critères de performance associés.

Le conseil a l'intention de maintenir cette procédure au cours des deux exercices suivant celui sous revue.

Rémunération des administrateurs non exécutifs

La Société mène une politique de rémunération propre à attirer et maintenir au Conseil des administrateurs non exécutifs disposant de larges compétences dans les diverses disciplines nécessaires au développement rentable des activités de la Société. Ces administrateurs perçoivent une rémunération annuelle fixe identique, indépendante de leur présence aux réunions. Certains administrateurs bénéficient en outre d'une rémunération fixe complémentaire pour l'exercice de prestations spécifiques en qualité de Président ou de Vice-Président du Conseil, ou pour la participation à un ou plusieurs comités du Conseil. Certains administrateurs reçoivent par ailleurs une rémunération fixe annuelle de Belron s.a. (ainsi que d'Avis Europe plc jusqu'à sa cession le 03/10/2011) pour l'exercice d'un mandat au sein de son conseil propre. Les administrateurs non exécutifs ne perçoivent aucune rémunération liée à la performance de l'entreprise. L'administrateur délégué ne perçoit aucune rémunération spécifique pour sa participation au Conseil d'administration.

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011, un montant global de EUR 1.642.337 a été versé aux administrateurs non exécutifs par la Société et par des filiales du Groupe, réparti comme suit. Aucun autre avantage ou rémunération, prêt ou garantie quelconque ne leur a été accordé par la société ou ses filiales.

2011	Rémunération	Mandats	Total
	de base	filiales	

D'Ieteren Roland	428.769	62.943	491.712
Périer Maurice	179.874	35.000	214.874
Blondel Christine	90.000		90.000
D'Ieteren Nicolas	72.751		72.751
Miller Axel	103.000	103.000	
Minne Pascal	160.000	160.000	
Nayarit (Heilporn Etienne jusque mai 2011)			29.000
Nayarit (van Marcke Gilbert depuis juin 2011)			41.000
Périer Olivier	70.000	70.000	
Philipppson Alain	80.000		80.000
Sioen Michèle	41.000	41.000	
SPDG (Allé Michel)	70.000		70.000
van Marcke de Lummen Gilbert		69.000	69.000
Varin Christian	110.000	110.000	
Total	1.544.394	97.943	1.642.337

Rémunération du management exécutif

Principes généraux

Le management exécutif est composé de Jean-Pierre Bizet, CEO, Marc-Henri Decrop, Treasurer, Anne del Marmol, Chief Legal Officer, et Benoît Ghiot, Chief Financial Officer. Le Groupe pratique une politique de rémunération propre à attirer et maintenir dans ces diverses fonctions des managers disposant du profil approprié, et à les motiver au moyen d'incitants adéquats. Cette politique s'appuie sur des critères d'équité externe, mesurée au regard de fonctions comparables à l'extérieur, et d'équité interne, entre collègues au sein de l'entreprise.

La politique est de situer la rémunération individuelle totale des managers exécutifs au minimum à la médiane des rémunérations de postes à responsabilités similaires dans des sociétés belges comparables, tel que constaté à l'aide d'un benchmarking réalisé par un expert indépendant. Le dernier benchmarking a été réalisé en octobre 2011.

Description des diverses composantes

La rémunération du management exécutif comprend :

A. une rémunération fixe, composée d'une rémunération de base, de cotisations patronales à des plans de pension et à des assurances Hospitalisation et Accident vie privée, d'avantages de toute nature liés à la disposition de véhicules de société et, dans certains cas, de rémunérations liées à l'exercice de mandats d'administrateurs dans des filiales du groupe.

Le plan de pension des managers exécutifs, à contributions définies, comporte :

- un plan de base dans lequel l'employeur paie, pour la retraite (possible à partir de 60 ans), une prime fixe indexée investie à taux garanti auprès d'un assureur (qui y ajoute d'éventuelles participations bénéficiaires). En cas de décès avant la retraite, l'employeur finance auprès du même assureur un capital égal à un multiple du salaire annuel brut, majoré d'un multiple de la partie de ce même salaire dépassant le plafond de pension légal;
- un plan supplétif dans lequel l'employeur paie une prime correspondant à un pourcentage des revenus bruts de l'année précédente, variable en fonction de l'âge de l'intéressé, qui est capitalisée auprès de l'assureur au même taux garanti (auquel il ajoute d'éventuelles participations bénéficiaires) jusqu'au départ à la retraite ou au décès du bénéficiaire.

B. une rémunération variable composée :

- d'une rémunération variable annuelle, dont l'objectif se situe entre 40% et 45% de la rémunération fixe court terme
- et d'un plan d'incitants à long terme sous forme d'options sur actions.

Pour l'échelonnement dans le temps du paiement des composantes de cette rémunération variable, la société respecte les exigences légales en matière de proportions relatives

de l'objectif de rémunération variable annuelle, qui n'excède pas 50% du montant de la rémunération variable totale et dont le montant, ajusté en fonction de l'atteinte de critères de performances, est payé au début de l'année qui suit les prestations et

de la rémunération variable à long terme sous forme d'options sur actions, qui sont exerçables au plus tôt à partir de la 4ème année qui suit celle de leur attribution.

L'attribution de la rémunération variable est liée au respect de critères de performance quantitatifs et qualitatifs, individuels et collectifs. Les critères individuels sont directement liés à la description des responsabilités des intéressés.

En 2011, les critères collectifs ont consisté en l'atteinte du budget consolidé et la mise en œuvre des stratégies approuvées par le conseil d'administration.

A partir de 2012, les critères collectifs suivants seront appliqués :

- quantitatifs : progrès pluriannuel du résultat ; création de valeur boursière mesurée par le total shareholders' return (dividende + cours de bourse); création de valeur intrinsèque mesurée par une formule ; atteinte du budget consolidé approuvé par le conseil d'administration ;
- qualitatifs : conception et exécution de la stratégie du groupe ; dialogue avec le management des activités ; développement du senior leadership ; pérennité du financement ; corporate social responsibility du groupe.

Au début de l'exercice suivant celui au titre duquel la rémunération en cause est attribuée, une évaluation des performances des intéressés est effectuée par l'administrateur délégué pour les managers exécutifs qui lui sont rattachés, et par le conseil sur la recommandation du comité de rémunération pour l'administrateur délégué, par rapport aux critères de performance mentionnés ci-dessus.

En fonction des performances constatées, la rémunération variable annuelle réelle peut varier de 0% à 150% de l'objectif, sans préjudice pour le conseil de diverger de cette fourchette dans des circonstances exceptionnelles.

Le programme d'incitants à long terme pour les managers exécutifs consiste en l'octroi d'options sur actions D'Ieteren. La valeur des options octroyées, qui détermine leur nombre, est établie sur proposition du comité de rémunération au moment de l'octroi par d'une formule de type Black &

Scholes intégrant des éléments de valorisation émanant de tiers indépendants. Leur exercice effectif est conditionné par l'évolution du cours de l'action permettant l'exercice des options après la période de vesting de trois ans.

Les caractéristiques des plans d'options sur actions D'Ieteren ont été approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2005. Ces options sont exerçables à partir du 1er janvier de la quatrième année suivant la date de lancement de l'offre et jusqu'à l'expiration de la dixième année suivant celle-ci, à l'exception des périodes de 1,5 mois précédant les dates des communications financières annuelles et semestrielles, et donnent le droit d'acquérir des actions existantes de l'entreprise à un prix d'exercice qui est, pour chaque plan, soit le cours moyen des 30 jours ouvrables précédant la date de l'offre, soit le cours de clôture du jour ouvrable précédant celle-ci. Des détails complémentaires sur les plans d'options sur actions sont fournis à la note annexe 37 des comptes consolidés.

109.114 options sur actions D'Ieteren ont été accordées au titre de l'exercice 2011 aux managers exécutifs à un prix d'exercice par action de 35 EUR, réparties comme suit.

2011	Options octroyées	Options exercées	Options échues
Chief Executive Officer		57.766 0 0	
Chief Financial Officer			
Treasurer			
Chief Legal Officer	21.823		
	19.255		
	10.270 0		
	0		
	0 0		
	0		
	0		

Tableau récapitulatif

Le tableau suivant synthétise les différentes catégories de rémunération de l'administrateur délégué et des autres membres du management exécutif du groupe attribuées au titre des exercices 2010 et 2011.

	CEO	Autres managers exécutifs			
	2011	2010	2011	2010	
Rémunération fixe					
> Salaire de base		931.771	973.345	525.803	508.387
> Mandats filiales		103.784	128.262	87.943	97.888
> Autres avantages		22.440	22.440	17.945	19.622
Total fixe court terme		1.057.995		1.124.047	631.691 625.897
Rémunération fixe long terme					
> Assurance groupe		69.005	88.652	148.506	121.419
Rémunération fixe totale 1		1.127.000		1.212.699	780.197 747.316
Rémunération variable 3					
> Rémunération variable annuelle 1			720.000	617.994	460.207 420.414
> Options sur actions 2		450.000	200.000	400.000	250.000
> Rémunération cash long terme			200.000		250.000
Rémunération variable totale		1.170.000		1.017.994	860.207 920.414
Rémunération totale		2.297.000		2.230.693	1.640.404 1.667.730

1 Montants bruts, hors cotisations patronales de sécurité sociale.

2 Publication pour la première fois de la valorisation des options par application d'une formule de type Black & Scholes

3 Pour l'échelonnement de la rémunération variable, voir ci-dessus " Description des composantes de la rémunération variable ", section B.

Principales conditions contractuelles relatives au départ des membres du management exécutif et au droit d'exiger le remboursement de tout ou partie de la rémunération variable

Les contrats d'emploi de l'administrateur délégué et des autres membres du management exécutif ne prévoient pas d'indemnité de départ en cas de résiliation du contrat. Si le contrat devait être résilié, les parties négocieront de bonne foi pour déterminer les termes et conditions applicables à cette résiliation. En cas de désaccord, le litige sera tranché par les tribunaux appliquant les lois belges. Ils ne comportent pas davantage de clauses de recouvrement applicables au cas où les rémunérations variables auraient été attribuées sur la base d'informations erronées.

Le Conseil d'administration



Tél. : +32 (0)2 352 04 90
Fax : +32 (0)2 351 04 87
www.bdo.be

Chaussée de Louvain, 428
B-1380 Ohain

D'IETEREN SA

**Rapport du commissaire à l'assemblée générale
des actionnaires
sur les comptes annuels pour l'exercice
clos le 31 décembre 2011**

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL / TVA BE 0431 088 289 RPM Bruxelles

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL, a limited liability company incorporated in Belgium, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.



Tél. : +32 (0)2 352 04 90
Fax : +32 (0)2 351 04 87
www.bdo.be

Chaussée de Louvain, 428
B-1380 Ohain

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de la société D'leteren SA sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de D'leteren SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 2.829.285.428,65 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 131.346.533,30 EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société visant à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL / TVA BE 0431 088 289 RPM Bruxelles

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL, a limited liability company incorporated in Belgium, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.



A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Lasne, le 26 mars 2012

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL
Commissaire
Représentée par

Hugues Fronville

Félix Fank